

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	MISSOURI BOTANICAL GARDEN (MBG) Programme de Recherche et de Conservation à Madagascar
Intitulé du projet	Formation des jeunes professionnels composés d'étudiants et de techniciens locaux sur la Parcelle Permanente de Suivi et l'Identification des espèces de plantes en tant qu'outils utilisés dans le domaine de la conservation et de suivi de la végétation.
Numéro de subvention	015/17/BIOO – FONDS CEPF
Date du rapport	10 mai 2019

Hotspot CEPF :

Corridor du Paysage de Mikea :

- MDG-11 : AMP Tsinjoriake Andatabo, Région Atsimo Andrefana, District Toliary II, Communes Betsinjaka et Befotaka

Corridor du paysage de l'Extrême Nord :

- MDG-123 : AP Oronjia, Région DIANA, District Antsiranana II, Commune Ramena, Fokontany Ramena et Ankorikahely

Corridor du paysage du Nord-Ouest :

- MDG-105 : AP Bongolava (Marosely), Région Sofia, Districts Port-Bergé et Mampikomy, Communes Tsarahasina, Bekoratsaka
- MDG-130 : Complexe Mahavavy Kinkony, Région Boeny, District Mitsinjo, Commune Mitsinjo
- MDG-143 : Parc National de la Baie de Baly, Région Boeny, District Soalala, Commune Soalala

Groupes des Hautes terres du Centre :

- MDG-112 : AP Ibity, Région Vakinankaratra, District Antsirabe II, Communes Ibity, Manandona et Sahanivotry

MDG-113 : AP Itremo, Région Haute Matsiatra, District Ambatifinandrahana, Commune Rurale Itremo et Amboropotsy.

Orientation stratégique :

- Direction stratégique 3

- Priorité d'investissement 3.1

Montant de la subvention :

63,347,463 AR

Dates du projet :

octobre 2017 – avril 2019

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Partenaires	Rôle dans le projet
Missouri Botanical Garden (MBG), Siège Antananarivo	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Rédaction du manuel sur la parcelle permanente de suivi - Formation des étudiants et des techniciens locaux sur l'utilisation du manuel - Responsable des activités sur le terrain (installation et suivi des parcelles) - Rédaction du rapport
Université de Toliary, Département Science Biologie, Mention Science de la vie de la faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des étudiants - Formation des étudiants - Encadrement des étudiants au cours de l'analyse des données et de la rédaction des mémoires
Association TAMIA Saint Augustin	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens qui vont suivre la formation sur la parcelle permanente de suivi - Responsable au cours de l'installation des Parcelles Permanentes de Suivi dans l'AMP Tsinjoriake Andatabo
Université Antsiranana (UNA), Faculté des Sciences, Département des Sciences de la vie et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des étudiants - Formation des étudiants - Encadrement des étudiants au cours de l'analyse des données et de la rédaction des mémoires
Missouri Botanical Garden (MBG), AP Oranjia	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens à former - Participation à l'encadrement sur le terrain

Université de Mahajanga, Institut Universitaire de Technologie et d'Agronomie de Mahajanga (IUTAM)	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des étudiants - Formation des étudiants - Encadrement des étudiants au cours de l'analyse des données et de la rédaction des mémoires
Fikambanana Bongolava Maintso (FBM), Port Bergé	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens qui vont suivre la formation sur la parcelle permanente de suivi - Responsable au cours de l'installation des Parcelles Permanentes de Suivi dans l'AP Bongolava
Madagascar National Parks, Parc National Baie de Baly,	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens qui vont suivre la formation sur la parcelle permanente de suivi - Responsable au cours de l'installation des Parcelles Permanentes de Suivi dans le Parc National de la Baie de Baly
Association ASITY Madagasikara	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens qui vont suivre la formation sur la parcelle permanente de suivi - Responsable au cours de l'installation des Parcelles Permanentes de Suivi dans le Complexe Mahavavy Kinkony
Royal Botanic Gardens Kew (RBG Kew) – Kew Madagascar Conservation Center	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des techniciens qui vont suivre la formation sur la parcelle permanente de suivi - Responsable au cours de l'installation des Parcelles Permanentes de Suivi dans l'AP Itremo

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Le résultat global du projet consiste à assurer la disponibilité de compétence sur la parcelle permanente de suivi et l'identification des plantes disponible après le projet. Le projet vise à former des techniciens dans sept aires protégées et des étudiants dans trois universités (Antsiranana, Mahajanga et Toliara).

Durant le projet :

- Nous avons pu rédiger et publier un manuel simple qui décrit les différentes étapes à suivre pendant l'installation des parcelles permanentes et le suivi. Le manuel a été par la suite partagé aux gestionnaires des aires protégées au cours d'un atelier coorganisé avec le système des aires protégées à Madagascar (SAPM).

- Nous avons pu donner des formations théoriques à 235 enseignants, étudiants et techniciens et des formations pratiques à 61 étudiants et techniciens.
- Douze (12) étudiants ont obtenu leur diplôme de Licence ou Master.
- Trente-six (36) parcelles permanentes ont été installées dans sept aires protégées.
- Les données issues de 36 parcelles permanentes installées dans sept aires protégées sont disponibles au public dans le site internet du REBIOMA (<http://data.rebioma.net/>).

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Manuel disponible	La version électronique et la version imprimé ont été distribuées pendant les formation et/ou les réunions. Les étudiants, gestionnaires etc. peuvent l'utiliser toujours.
Parcelles permanentes installées	Les parcelles installées dans les sept sites seront utilisées pour suivre l'évolution de la structure de la végétation
Compétences disponibles sur la parcelle permanente de suivi	Les étudiants formés considérées comme pionniers et les techniciens formés peuvent aider les gestionnaires des autres aires protégées pour installer d'autres parcelles. De plus ils peuvent toujours entretenir les parcelles et effectuer le suivi périodique.

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Outil de suivi disponible	Les sept aires protégées possèdent actuellement un outil qui permet de suivre l'évolution de la structure de la végétation : la parcelle permanente de suivi.
Diplôme pour les étudiants	Les étudiants formés ont obtenu leur diplôme après les formations pratiques.
Données sur la parcelle disponible au public	Les données issues des 36 parcelles installées sont disponibles dans le site internet et tout le monde peut les utiliser.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Parmi les succès :

- Publication d'un manuel simple que les étudiants, les chercheurs et les gestionnaires des aires protégées peuvent utiliser.
- La majorité des gestionnaires sont convaincus que les outils qui permettent de suivre l'évolution de la végétation tels que la parcelle permanente de suivi sont importants dans le domaine de la conservation.
- Beaucoup de gestionnaires connaissent la parcelle permanente de suivi, envisagent de l'installer dans leur site et demandent de collaboration même si aucun financement n'est encore disponible.

Parmi les difficultés :

- L'insécurité dans plusieurs sites perturbent le programme de formation.
- L'accès dans certains sites est difficile pendant la période de pluie qui est le meilleur moment d'étudier une végétation sèche.
- Le niveau des participants n'est pas standard. Des techniciens et des étudiants comprennent facilement les méthodes tandis que d'autres ont du mal à maîtriser les techniques.
- Le calendrier universitaire n'est pas similaire dans les trois universités. Des étudiants doivent encore finir les cours théoriques alors que les formations pratiques doivent se passer sur terrain.
- La non-disponibilité des agents forestiers (chef cantonnement) pendant le visa des autorisations et la constatation des échantillons nécessaires pour les formations pratiques perturbent le programme.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

- Les techniciens, les étudiants et les agents de conservation intéressés par la parcelle permanente de suivi sont trop nombreux.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1	Rédiger un manuel simple sur la parcelle permanente de suivi	1.1	Un manuel sur la parcelle permanente de suivi	Manuel publié et partagé
2	Former les étudiants et les	2.1	14 techniciens locaux formés	78 techniciens ont suivi les formations théoriques 48 techniciens ont suivi les formations pratiques

	techniciens locaux			
		2.2	12 étudiants formés	157 étudiants ont suivi les formations théoriques 13 étudiants ont suivi les formations pratiques 12 étudiants ont obtenu leur diplôme
		2.3	30 parcelles permanentes installées dans les sept sites cibles du projet	36 parcelles permanentes ont été installées dans les sept sites cibles.
3	Partager les données	3.1	Résultats et métadonnées partagés	Données issues des 36 parcelles installées partagées dans le site internet du Rebioma, accessible au public.

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

- Manuel sur la parcelle permanente de suivi : Le manuel comprend des informations sur la conception de l'échantillonnage, l'installation, le suivi, l'évaluation et la réévaluation, l'analyse des données et l'archivage.
- Nous avons toujours discuté avec les responsables au niveau des universités et avec les gestionnaires des sites cibles pour le choix des techniciens et des étudiants, ainsi que pour la programmation en général.
- Powerpoint présentation : Quatre présentations ont été préparées dont une sur la parcelle permanente de suivi, une sur l'identification des plantes, une sur la botanique de base et une sur la confection de spécimens d'herbier. La présentation sur la parcelle permanente est obligatoire à chaque formation mais les trois autres présentations dépendent du besoin des responsables au niveau des universités et/ou associations.
- Les différentes étapes de mise en place des parcelles permanentes ont été illustrées en utilisant les matériels nécessaires.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Le projet pendant sa conception n'avait pas pris en compte les obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre tels que l'insécurité et l'accès. Ces obstacles ont provoqué le changement de programme plusieurs fois.

Les formations ont aidé les responsables et les techniciens à comprendre l'utilité de leurs activités de conservation et l'importance des données de suivi récoltées sur terrain.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplicabilité.

- Les techniciens formés dans les sites de conservation sont capables de maintenir l'état des parcelles et d'effectuer le suivi périodique.
- Les étudiants qui maîtrisent la technique, de l'installation jusqu'au partage des données vont nous aider les autres gestionnaires pour l'installation des nouvelles parcelles dans d'autres aires protégées.
- La disponibilité d'une base de données accessible au public encouragera les décideurs et les gestionnaires des aires protégées à soutenir cette activité dans le futur.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

N/A

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
Missouri Botanical Garden	A	27,705,900 AR	Incluant le salaire des personnes impliquées,

			quelques matériels, la location des voitures vers quelques sites de formation et le perdiem durant certains travaux de terrain.
--	--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Classez le type de financement comme :*

- A *Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B *Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C *Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

N/A

Indicateur	Description narrative

--	--

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

N/A

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

N/A

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration	Longitude**	Latitude**

			légal ou de l'extension		

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

** Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.*

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

N/A

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

N/A

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

N/A

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
...		

19. Politiques, lois et réglementations

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

N/A

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Nom de la loi, politique ou réglementation	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)														
		Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux
1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

N/A

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

N/A

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

N/A

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

N/A

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : Ratovoson Fidisoa Andriamihaja

18. Organisation : Missouri Botanical Garden – Programme de Recherche et de Conservation à Madagascar

19. Adresse de correspondance : Lot VP 31 Ankadibevava Anjohy, 101 Antananarivo, Madagasikara

20. Numéro de téléphone : 0331232482 / 0320532482

21. Adresse e-mail : fidy.ratovoson@mobot-mg.org